

 <p>Fiche technique N° TB1046 08-12-2025</p> <p>Annule et remplace les éditions précédentes</p>	<p>Application après préparation sur supports conformes au DTU 59.1</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plâtre et dérivés : Plâtre lisse - Plaques de plâtre cartonnées - Enduits de plâtre • Maçonneries : Ciment - Enduit de ciment - Briques • Anciennes peintures : Hydrodiluable - Glycérophthaliques - Acryliques 	<p>BLASCOMAT AQUA</p> <p>Ultra mat murs et plafonds</p> <p>INTERIEUR</p> <p>9 à 11 m²/L</p>
--	---	--



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Fonction :

Peinture mate composée de résine acrylique, renforcée en polysiloxane.

Classification : AFNOR NF T 36-005 : I 7b2 / 10c

Destination : INTERIEUR

Surfaces murales et plafonds

Propriétés :

- Renforcée en polysiloxane, aspect mat minéral
- Excellentes blancheur et opacité
- Grain fin pour un rendu soigné
- Parfaitement adaptée pour de grandes surfaces de plafonds
- Traitée anti flash rust
- Masque les hétérogénéités et les petites imperfections du support
- Lessivable classe 2 (selon la norme NF EN 13300)

Caractéristiques :



= 9 à 11 m²/L



= 1 h



= 5 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

Le rendement est variable en fonction de la porosité et du relief du support

Le séchage est variable selon la température et l'hygrométrie ambiante

- **Présentation :** Prêt à l'emploi - Blanc
- **Aspect en finition :** Mat profond
- **Matériel :** Brosse - manchon polyester 13mm, 9mm ou 6mm - pistolet airless : buse verte 5/17 ou 5/19, pression 150 à 180 bars, filtres 100 mailles
- **Nettoyage du matériel :** Eau, ne pas laisser évacuer l'eau de nettoyage dans l'évier.
- **Coloration :** Teintes approchantes en tons pastel
- **Conditionnement :** 3 L - 10 L - 15 L

Caractéristiques techniques :

- **Densité :** 1.38 +/- 0.05
- **Extrait sec (pondéral) :** 50 +/- 2 %
- **Taux de brillance à 60° :** < 2 %
- **Teneur en COV :** Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/a) : **30 g/L (2010)**.
Ce produit contient **max 30 g/L de COV**. (Les valeurs de COV indiquées tiennent compte de nos colorants).

MISE EN ŒUVRE

Préparation du support :

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes, DTU en vigueur et règles de l'art pour la préparation des supports comme pour l'application. Faire une reconnaissance préalable des supports afin de déterminer la préparation adéquate.

- **Sur anciennes peintures brillantes ou satinées** : poncer pour casser le brillant
- **Gratter et brosser soigneusement pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre**, laver, rincer, puis laisser sécher
- **Éliminer totalement les anciens badigeons**
- **Sur fonds poreux** (plâtre et dérivés) : imprimer avec notre **SOUS COUCHE UNIVERSELLE** ou notre **THELOPRIM AQUA**.

Voir les fiches techniques des produits cités

Application :

- **Après les travaux de préparation du support**, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au DTU 59.1.
- **Cas général** : Appliquer 2 couches successives en respectant un temps de séchage de 5 heures entre les couches. **Appliquer en croisant pour bien répartir la charge.**
- **Retouchable 72h maximum après l'application** (à 20°C et 60% d'humidité relative).

La peinture acquiert toutes ses propriétés de lessivabilité après 28 jours de séchage.

- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur la surface à peindre.
- **Ne pas appliquer par température inférieure à + 8°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 70% d'Humidité relative.**
- **Produit à mélanger avant et pendant l'utilisation.**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Conservation :

Limitée à 1 an en emballage d'origine non ouvert. Stocker à l'abri du gel et de la chaleur.

Hygiène et sécurité :

Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur notre site www.theodore-batiment.fr ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THEOLAUR Peintures - ZI-A - 5, rue René Cauche - 59139 NOYELLES LES SECLIN - Service technique : + 33 (0)5 62 74 27 50

Mail : contact@theodore-batiment.fr www.theodore-batiment.fr

SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 - Code APE : 2030Z - N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015